

ROSETTE

PROPOSITION DE MEDAILLE DE LA RESISTANCE.

art 28

En faveur de M.

Le Gorgeu

Decret

16 JUIN 1946

J. O.

11 JUIL 1946

AVIS DU MINISTRE DE L INTERIEUR.

*avis favorable
1^{re} classe*

LE MINISTRE DE L INTERIEUR.

A. Laroche

N O T E

sur l'activité de Monsieur LE GORGEU
Commissaire Régional de la République
à RENNES,
pendant l'occupation.

-o-o-o-o-o-o-

En Juin 1940, lors de l'arrivée des Allemands, j'étais sénateur du Finistère et Maire de Brest. - Appelé à participer à l'Assemblée Nationale qui se tint à Vichy, le 10 Juillet 1940, je pris tout de suite position, en refusant de voter la délégation de pouvoir au Maréchal Pétain.

Je m'attendais à une réaction de la part des Autorités Allemandes à mon retour à Brest, mais, à mon grand étonnement, il n'en fut rien, et je pus, pendant 18 Mois, continuer à remplir mes fonctions de Maire.

Durant toute cette période, tout en conservant la correction la plus grande, je m'efforçai de protéger tous mes concitoyens contre les exigences sans cesse renouvelées des Occupants. Cela ne fut pas sans incidents, et à plusieurs reprises, je fus conduit à la Kreisskommandantur par des gendarmes, et menacé d'emprisonnement.

En décembre 1941, je fus révoqué de mes fonctions de Maire, pour avoir refusé de voter une motion de confiance dans la politique du Maréchal Pétain et de son gouvernement. - A la suite de cet incident, l'atmosphère de Brest m'étant devenue défavorable, je m'éloignai de cette ville pendant 1 an environ ; au cours de cette période, j'eus des conciliabules avec un certain nombre de personnalités du Finistère (M.M. Paul Simon, Trémintin, J.L. Rolland, députés; Mazé, etc...), conciliabules au cours desquels nous nous répartissions la tâche de toucher, chacun dans notre secteur, tous les amis susceptibles de propager les idées de Résistance.

Revenu à Brest au début de 1943, je fus arrêté par les Allemands le 9 mars, et conduit à la prison de Pontaniou à Brest. - Je m'attendais à y séjourner quelque temps, lorsqu'à ma grande surprise je fus relâché au bout de 24 heures, sans avoir jamais su pourquoi j'avais été arrêté, ni pourquoi j'avais été relâché aussi vite.

.../...

A la suite de cette leçon, je quittai Brest définitivement, et je me réfugiai à Crosnières, petit village de la Sarthe, à proximité de La Flèche.

En juin 1943, je fus par l'intermédiaire d'un de mes collègues du Sénat, mis en rapport avec les dirigeants de l'O.C.M., qui me demandèrent de bien vouloir prospector régulièrement la région de Bretagne, en vue de l'organisation des pouvoirs publics, lors de la Libération.

Très rapidement, l'O.C.M., en accord avec le Groupe "Libération-Nord", me proposèrent pour la fonction de Commissaire Régional de la République à Rennes, fonction à laquelle je fus nommé par décret signé à Alger en Septembre 1943.

Mon rôle a consisté à circuler périodiquement en Bretagne, et à prendre contact, dans les principales villes, avec les chefs des divers groupements, tant civils que militaires.

Lorsque Monsieur Clozon vint en France, avec la mission de préparer l'organisation des Comités Départementaux de Libération, il fut convenu que cette tâche me serait confiée, conjointement avec Mr Tanguy-Prigent, qui appartenait au Groupe "Libération-Nord". - Je gardais en même temps le contact avec le Général Audibert, chef de l'organisation militaire dans la région.

En janvier 1944, les Comités Départementaux de Libération de la région de Rennes étaient à peu près mis sur pied, et furent installés successivement dans les départements d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord, du Finistère et du Morbihan.

A mon retour à Crosnières de cette tournée d'installation, je fus avisé, le 2 février 1944, que le Commissaire Spécial de Quimper, avait dénoncé mon activité à la Police de Vichy et à la Gestapo. - Dans ces conditions, je décidai de m'éloigner immédiatement et de vivre dans la clandestinité. Je me rendis d'abord à Paris, où, sous des noms d'emprunt, je vécus pendant quelques mois, en ayant soin de changer de domiciles à différentes reprises.

Durant cette période, je continuai mes contacts avec l'O.C.M. (M.M. Bloch-Mascart, Jeanjean), avec le Groupe "Libération-Nord" (M.M. Laurent, Ribière), avec M.M. Parodi, Laffon, Clozon, etc..., et le 15 mai, conformément aux instructions reçues, je rejoignis mon poste à Rennes, en attendant le débarquement et la Libération escomptée.

A Rennes, tout en vivant dans une retraite presque absolue, il me fut possible, grâce à quelques amis dévoués (l'Abbé Chéruef, Mr Milon, Mr Fréville, Mr Jeanton) de préparer la prise de pouvoir dans la capitale de la Bretagne.

.../...

Les Autorités Françaises de l'époque, et sans doute les Autorités Allemandes, n'ignoraient pas ma présence probable à Rennes, et dans les environs ; j'eus la chance de ne pas être découvert; toutefois, le dernier jour (le 3 août 1944), mon lieu de refuge leur avait été signalé. - Fort heureusement, lorsque la Milice d'une part, puis la Gestapo, se présentèrent, j'avais quitté ce domicile, pour me rendre au Centre de la ville, à proximité de la Préfecture et de la Mairie.

Rennes fut libéré le 4 août, au matin, et vers les 9 heures, je pouvais prendre à la Préfecture, mes fonctions de Commissaire Régional de la République.

- - - - -